

à un système comme le système métrique, mais cela nécessiterait la modification du système solaire et, à mon avis, même le gouvernement actuel n'en serait pas capable. Nous pouvons bien penser que la Providence est de notre côté, mais c'est encore elle qui contrôle tout.

• (4.10 p.m.)

A propos du système métrique, j'avais un avis de motion selon laquelle, à titre de gouvernement, nous devrions au moins donner le ton en imprimant toutes nos demandes, nos commandes, nos normes et ainsi de suite avec le système traditionnel et les équivalences dans le système métrique entre parenthèses, afin de nous habituer graduellement à les comparer. Ce n'est qu'une question de comparaison. Lorsque nous parlons de \$2.50 et que l'Anglais dit trois livres, deux shillings et deux pennies, il sait ce que cela représente sans avoir à faire de calculs. C'est une aptitude qu'on développe avec le temps. Si nous pouvions créer cette habitude au plus tôt, la transformation serait simple, peu dispendieuse et réalisable. Nous pourrions même devenir un pays à double système de mesures, en plus d'avoir deux cultures et deux langues.

Il y a un autre aspect. Je ne dis pas qu'on l'a oublié, mais je n'en ai pas entendu parler cet après-midi. Il concerne l'importance de nos relations avec l'OIN et les autres organismes internationaux de normalisation. Je suis certain que ce n'est pas un oubli. J'étais probablement absent quand il en a été question. Ce sera une fonction primordiale du CCN. A propos de mes remarques de tout à l'heure sur le monde qui rapetisse et nos échanges commerciaux avec toutes les parties du monde, j'estime qu'il importe au plus haut point d'avoir d'étroites relations de travail. Les Européens m'ont impressionné à ce sujet. Je pense en particulier à une entreprise de conduits de chlorure de polyvinyle. C'est un aspect minime sur l'ensemble de l'économie mais c'est terriblement important. Si cela vous semble très technique, monsieur l'Orateur, c'est monnaie courante pour moi. De toute façon, ceux qui s'intéressent à ce genre de travail connaissent personnellement tous les autres qui s'en occupent; ils sont renseignés, ils connaissent les normes qui sont constamment améliorées parce que Jim Pepper à Londres connaît M. Schmidt en Suisse et ce dernier a mis au point un excellent système. Ils améliorent toutes les normes. Les Britanniques ont les leurs, les Français et les Américains aussi, et ils ont tous des méthodes de travail légèrement différentes.

[M. Danson.]

Je ne crois pas qu'aucune ne puisse s'appliquer ici. Mais nous devons en mettre au point qui répondent à nos besoins et à mon avis, la coordination de nos efforts est importante. Il ne s'agit pas seulement de l'ACN. J'ai assisté à des séances interminables de l'Office des normes du gouvernement canadien et là encore, le secteur privé collaborait étroitement avec le gouvernement, en vue d'élaborer des normes applicables et utiles au gouvernement qui n'aurait pu lui seul accomplir ce travail. Quand j'y pense—cela remonte à 15 ou 20 ans—nous nous rendions à Ottawa pour siéger au Conseil national de recherches durant des heures, jour après jour et mois après mois, à nos propres frais pour aider à mettre au point une norme du gouvernement que nous ne connaissions guère. Nous avons mis nos connaissances en commun pour établir une norme convenable. Ça ne comportait aucun avantage pour nous. Plus tard, nous avons eu l'occasion de fixer des prix au gouvernement. Mon expérience en ce domaine est la suivante: fixer un prix, c'est très bien, mais c'est quand on reçoit la commande que les difficultés commencent.

Une voix: Qui va en faire les frais?

M. Danson: Le secteur privé va lui continuer son apport et le Conseil des normes sera l'agent de coordination, je l'espère.

Je ne puis m'empêcher de penser au Code national du bâtiment. Je ne sais trop comment il s'y rattachera. Un de nos échecs en ce domaine semble être de n'avoir pas réussi à le faire accepter en entier par les municipalités, car il y a des variations. La coopération nécessaire fait défaut et le Code du bâtiment ne s'applique que dans un petit nombre de régions importantes.

Depuis l'institution de ces audiences, l'Association canadienne des normes a, je crois, cherché à étendre ses facilités et à élargir son champ d'action. Je m'en réjouis. C'est peut-être l'objet envisagé ici. Si le Conseil canadien des normes fait cela, ce sera excellent. Cela évitera au gouvernement d'intervenir dans un autre domaine. Une organisation qui fonctionne bien peut élargir son champ d'action avec l'encouragement du gouvernement. Ce champ d'action a cependant été restreint à mon avis. L'Association canadienne de normalisation a joué un rôle important et fructueux, mais certains domaines n'ont pas été touchés, je crois, et nous allons essayer désormais de combler ces lacunes, grâce à notre groupe coordonnateur.

Sauf erreur, ce groupe ne sera ni énorme, ni très onéreux. De fait, les premières réu-